



## La Parole du Rav Brand

### Le sacrifice du vin :

Chela'h lekha – Balak - Pinhas,  
1<sup>ère</sup> partie

1) « Lorsque vous offrirez un sacrifice consommé par le feu, un *Ola* ou un *Chelamim*... tu présenteras en *Minha* un dixième de fleur de farine pétrie dans un quart de hin d'huile, et tu feras une libation [*nesekh*] d'un quart de hin de vin... Et tu feras une libation... de vin comme sacrifice [*sans animal*] consommé dans le feu<sup>[1]</sup>... »

La viande ou la graisse sont brûlées dans le feu sur l'autel, ainsi que la *Minha*. Quant aux libations, celle qui n'est apportée que pour accompagner le *Ola* ou le *Chelamim*, ne sera pas brûlée dans le feu, mais versée dans l'orifice situé à l'angle, en haut de l'autel, et se déverse dans le *Chitin*, la cavité sous l'autel, conçue spécialement à cette intention au moment de la création du monde<sup>[2]</sup>. Mais le sacrifice de vin qui n'accompagne pas le *Ola* ou le *Chelamim*, et qui est offert seul, est versé et brûlé sur le feu<sup>[3]</sup>.

Un non-juif aussi, bien qu'il soit idolâtre, peut apporter un *Ola* ou un *Chelamim* au Temple, accompagné de vin. Mais il lui est refusé d'apporter du vin seul, versé dans le feu<sup>[4]</sup>. Quant au converti, il n'est pas considéré comme un non-juif, mais il jouit du même statut que le juif : « Tout autochtone fera ces choses ainsi, lorsqu'il offrira un sacrifice consommé par le feu d'une agréable odeur à D.ieu. Si un converti résidant parmi vous, ou se trouvant à l'avenir parmi vous, désire offrir un sacrifice consommé par le feu d'une agréable odeur à D.ieu, il le fera de la même manière que vous. Pour la communauté, il y aura une [même] loi pour vous et pour le converti, ce sera une loi perpétuelle parmi vos descendants, pour vous comme pour le converti devant D.ieu. Il y aura une seule Torah et une seule ordonnance pour vous, et pour le converti séjournant parmi vous<sup>[5]</sup>. »

Pourquoi la Torah répète-t-elle quatre fois que le converti est comme le juif autochtone, et non comme le non-juif ? D'ailleurs, pourquoi à ce dernier il est interdit d'offrir du vin qui sera brûlé dans le feu ?

2) Bien que le mode d'action des sacrifices fasse partie des *'houkim*<sup>[6]</sup>, les secrets de D.ieu, nous avons une *mitsva* d'essayer de les comprendre, ne serait-ce qu'en partie. Les sages ont dit<sup>[7]</sup> : « Le monde subsiste par le mérite du service des sacrifices... » Quelle est donc cette importance donnée aux sacrifices ?

En fait, D.ieu créa seul le monde. Tout comme l'homme, les animaux et les plantes ne vivent que grâce à un apport

continuel d'énergie, nourriture, eau, air..., le monde entier n'existe que grâce à un apport ininterrompu d'énergie ; il exige sa nourriture, son « pain ». Mais depuis la création, D.ieu fait participer l'homme à la production de cette énergie nécessaire. Celle-ci se crée avec l'effort de l'homme lorsqu'il se rapproche de D.ieu : par l'application des *mitsvot* relatives au service de D.ieu, par la prière, par la pratique de la bienfaisance envers autrui, par une diminution voire une privation des plaisirs, par l'acceptation des souffrances et par l'apport de sacrifices au Temple. Bien que toutes ces pratiques soient de la nourriture pour le monde, les sacrifices sont appelés « Mon pain » par excellence : « Vous aurez soin de Me présenter, au temps fixé, Mon offrande, Mon pain, consommés par le feu, et qui Me sont d'une agréable odeur<sup>[8]</sup>. » Comme l'expression « *korban* pour D.ieu » l'indique, le sacrifice « rapproche » l'homme de D.ieu, il nettoie son âme. L'égoïsme de la bête, le versement de son sang, la consommation de ses graisses et de sa chair sur l'autel consomment les forces du mal dans l'homme ; elles le lâchent et disparaissent. Le sacrifice se transforme en une fumée « agréable », et l'âme se « parfume » d'une sainteté émanant du Paradis. Ce processus fait partie des secrets bien gardés de la Torah.

3) Il est dans la nature de l'homme de désirer servir D.ieu, jusqu'à Lui offrir son corps et son âme, comme Avraham et Itshak pendant la *Akéda*. Il éprouve ainsi une jubilation et une félicité, accompagnées d'une sainte crainte et soumission à D.ieu. Mais étant donné que D.ieu préfère que l'homme vive, et qu'il soit en bonne santé, Il lui interdit de mutiler son corps. Il créa alors les animaux, qui ressemblent aux hommes. En les sacrifiant selon les conditions prévues par la Torah, l'homme vit pratiquement les mêmes émotions que s'il s'était offert lui-même<sup>[9]</sup>, comme durant la *Akeda* : « Abraham alla prendre le bélier, et l'offrit en holocauste à la place de son fils<sup>[10]</sup>. » L'homme étant composé de chair et de graisse, la majorité des sacrifices sont des animaux faits de chair et de graisse ; et étant nourris de farine, d'huile, d'eau, de vin et de sel, ces éléments aussi sont offerts à D.ieu, et brûlés sur l'autel. La suite la semaine prochaine.

[1] Bamidbar 15,3-10. [2] Soukka 49a. [3] Zevahim 91b.  
[4] Zevahim 45a. [5] Bamidbar 15,11-15.  
[6] Rambam, fin *Méïla*. [7] *Taanit* 27b ; *Avot* 1,2.  
[8] Bamidbar 28,2. [9] Ramban, *Vayikra* 1,9.  
[10] *Béréchit* 22,13.

Rav Yehiel Brand

### La Question

La paracha de la semaine nous relate le décès d'Aharon Hacoheh, à la suite de l'épisode des eaux de Meriva où Moché frappa le rocher, ce qui entraîna la promulgation du décret divin qui empêche Moché et Aharon de rentrer en terre d'Israël. Cependant, nous pouvons nous interroger sur une différence majeure qui existe entre la réaction de Moché et celle d'Aharon face à cette sentence. En effet, alors que la Torah nous raconte les différentes prières et

supplications que Moché adressa à Hachem afin d'essayer d'annuler le décret, nous constatons que la Torah ne nous rapporte pas la moindre allusion à une prière d'Aharon dans ce sens. A quoi est due cette différence de comportement ? Le **Zéra chimchone** répond que bien que Moché et Aharon furent punis pour une faute concernant le même épisode, celui du rocher, en réalité, ils ne commirent pas la même faute. En effet, alors que celle de Moché fut concentrée autour de la parole (qu'il aurait dû exprimer au rocher selon Rachi, ou sur la remontrance

« Ecoutez les rebelles » qu'il n'aurait pas dû faire selon Ramban), la faute d'Aharon se caractérise au contraire par une inaction et un silence passif le rendant complice. Ainsi, afin de réparer la faute, Moché décida d'utiliser sa parole par la prière afin d'espérer pouvoir sanctifier le nom divin en Erets Israël. A l'inverse, Aharon qui avait fauté par le silence, voulut réparer sa faute en sanctifiant le nom divin par l'acceptation passive de sa sentence sans dire un seul mot pouvant la remettre en question.

G.N.

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	19 : 08	20 : 31
Paris	21 : 39	23 : 03
Marseille	21 : 04	22 : 17
Lyon	21 : 16	22 : 33
Strasbourg	21 : 17	22 : 40

\* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

## N° 346

### Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (19-18) : « Vélaka'h ézov vétaval bamayim ». À quel enseignement des Pirkei Avot, font allusion les taamim « kadma-azla » placés au-dessus des mots : « vélaka'h ézov » (« il prendra de l'hysope ») ?

2) Il est écrit (21-10) : « Vayiss'ou Béné Israël, vava'hanou béovot ». À quel merveilleux enseignement fait allusion ce passouk ?

3) Le *Hida* nous rapporte (dans *Na'hal Kédoumim*) au nom de nos sages, que seules les lettres « tête » et « tsadik » n'apparaissent pas dans les psoukims de la Chira du Béer Myriam (21-17). À quel enseignement fait allusion l'absence de ces deux lettres ?

4) Selon une opinion de nos sages, qu'a répondu (au départ) Bil'am à Balak, lorsque ce dernier l'a chargé de maudire le Klal Israël ?

5) Il est écrit (22-29) : « Vayomer Bil'am laatone *ki hit'alalte bi* », et le Targoum Ounkelos d'interpréter les trois derniers mots de ce passouk précité : « Aré 'hayikte bi » signifiant : « Voici que tu t'es moqué, que tu as rigolé de moi ». Comment peut-on saisir la moquerie de l'ânesse envers Bil'am ?

Yaacov Guetta

**Pour soutenir Shalshélet ou pour dédicacer une parution :**

[Shalshélet.news@gmail.com](mailto:Shalshélet.news@gmail.com)

**Peut-on faire la Birkat Cohanim le jour d'un jeûne à l'office de Min'ha ?**

En préambule, il convient de rappeler que les Sages ont interdit de réciter la Birkat Cohanim à Min'ha de peur que le Cohen ait bu du vin au cours du repas, et qu'il soit donc inapte à réciter la Birkat Cohanim (C.A 128,38).

De plus, cette interdiction s'est étendue même le jour d'un jeûne (par crainte de la réciter même un jour ordinaire). Toutefois, ils n'ont pas interdit de la réciter à Min'ha d'un jour de jeûne, si ce dernier est effectué proche du coucher du soleil [Taanite 26b; C.A 129,1]. En effet, étant donné que prier Min'ha juste avant le coucher du soleil n'était pas monnaie courante autrefois (excepté le jour des jeûnes), il s'apparentait alors à la prière de la "Néïla", qui ne saurait se confondre avec le Min'ha annuel [Voir Maguen Avraham 129,2].

Et bien que de nos jours il est courant de prier Min'ha proche du coucher du soleil, on se fiera uniquement à ce que nos Sages ont instauré initialement [Maor Israël T.1 Taanite 26b; Voir aussi Chevet Halevy T.8 siman 23,4].

C'est pourquoi, on pourra réciter la Birkat Cohanim à Min'ha si l'office démarre ~ 40 minutes avant la Chekia. Cependant, si on prie avant le Plag et a fortiori si on prie Min'ha Guedola, on ne pourra pas réciter la Birkat Cohanim, étant donné que les Sages n'ont pas toléré de la réciter à ce moment-là [Hazon Ovadia p.94/95; Or Létsion T.2 Perek 8,12; Halihot Chelomo 10,21; Voir aussi le Sefer Vayaan Amos T.2 Siman 1 qui rapporte que le Minhag de Djerba (à 'Hara S'guira) était de réciter la Birkat Cohanim les jours de jeûne (alors qu'au Maroc et en réalité même en Israël, la coutume de base était de s'abstenir de réciter la Birkat Cohanim à Min'ha d'un jour de jeûne (Sefer Hamanhig Halakhot Taanite fin ot 8); Maguen Avot)].

Selon certains, on pourra aussi réciter la Birkat Cohanim les jours de Taanit Ya'hid (comme le 7 Adar où certains jeûnent et augmentent les Ta'hanounim). [Guinat Véradime 1,34; 'Hazon Ovadia p.99]. Mais d'autres pensent que cela s'applique uniquement pour un Taanite Tsihour [Chaar Hatsiyoun 129,5/Halakha Beroura 129,8].

Il est à noter qu'un Cohen qui ne jeûne pas ne pourra pas faire la Birkat Cohanim, et cela même s'il est dispensé du jeûne [Caf Hahaïm 129,5]. Aussi, il ne pourra pas monter au Sefer Torah même s'il a déjà été appelé [Hahaïm Chaal 1,13; Mamar Mordekhaï 566,5; Yachiv Moché (Sitruk)1,150; 'Hazon Ovadia p.108].

Enfin, dans le cas où il n'y a pas de Cohen et que l'on ne prie pas Min'ha proche de la Chekia :

-Selon certains, on ne récitera pas le passage "Elokénou" [Rabbenou Perets / Rabbénu Yerou'hame]. Et ainsi est la coutume Séfarade [Beth Yossef 129,2; 'Hazon Ovadia p.97].

-Selon d'autres, on le récite [Raaviya]. Et ainsi est la coutume Ashkénaze [Rama 129,2].

David Cohen

## Jeu de mots

Au Népal, les habitants peinent à bronzer...

## Devinettes

- 1) La Torah appelle la Para Adouma « 'hatat ». Pourtant, elle ne vient pas pardonner une faute ! (Rachi, 19-9)
- 2) Quelle différence y a-t-il entre celui qui porte les eaux de la vache rousse et celui qui les touche ? (Rachi, 19-21)
- 3) Quel est le degré d'impureté du mort ? (Rachi,

19-22)

- 4) En dehors des anges, qui dans la Torah est appelé « malakh » ? (Rachi, 20-16)
- 5) À quel moment de la journée réside le « rou'ah hakodech » sur les prophètes des autres peuples ? (Rachi, 22-8)
- 6) Quelles étaient les 3 plus grandes mauvaises midot de Bilam ? (Rachi, 24-2)

## Réponses aux questions

1) Nos Sages enseignent : « Yachpil atsmo kéézov ! » : "l'homme tâchera d'être courbé (de se rabaisser) comme l'hysope. Or, l'une des meilleures façons de parvenir à cette mida (de l'humilité, incarnée par cette petite herbe qu'est l'hysope), est d'intégrer l'enseignement de Akavia Ben Mahalalel (Avot, 3-1) déclarant : Sache qu' "avant" ("kadma", taam et terme araméen signifiant « avant ») que tu ne naisses, tu n'étais qu'une "goutte putride" ("tipa sérou'ha"), et que là où "tu vas" ("azla", taam et terme araméen signifiant « aller »), sera un endroit de poussière et de vermines ». (Béerot Hamayim)

2) Le nom « ovot » (lieu où campèrent les Béné Israël) peut s'apparenter au Lachon « ava », exprimant la volonté. Ainsi, notre passouk pourrait faire allusion à ce message : « Si les Béné Israël ont quitté l'Éternel » ("vayissou Béné Israël"). Autrement dit, ils sont partis de « pounone » (voir Maassé 33-43), lieu ayant pour guématria 186 ("Pounone" étant en effet dans ce verset "hassère Vav"), ce qui est aussi la guématria du nom de Hachem : « Makom », et se sont donc éloignés de la Chék'hina, ils pourront toujours "retrouver la Ménou'hat hanéfech" ("vaya'hanou"), s'ils ont au moins la "volonté" ("ovot") de servir Hachem, comme l'enseigne Rabbi Na'hman de Breslev : « Avoir la volonté de servir D... , est déjà considéré aux yeux de ce dernier comme l'ayant servi ! » (Kol Yaacov selon l'enseignement du Imré 'Hen)

3) Il est écrit dans le Séfer "Dérek'h Yéchara", que c'est une très bonne Ségoula de lire avec Kavana

la Chira du Béer Miryam, afin d'être préservé des effets néfastes du mauvais œil !

Or, il est connu (Baba Métsia 107) que sur 100 personnes enterrées au "Beth Ha'haim", 99 personnes doivent l'origine de leur mort au mauvais œil. On saisit ainsi la raison pour laquelle les lettres "tsadik" et "tète" (ayant ensemble pour guématria 99) sont absentes des psoukim de la Chira du Béer Myriam (dont la lecture annule donc le décès de ces 99 personnes qui auraient pu disparaître à cause du mauvais œil. ("Ko Lé'haï- Cohen" du Rabbi 'Haï Hacoheh , Rav Harachi de Gabès, décédé en 1917)

4) Bil'am déclara (au départ) à Balak : « Sache que je dois ma présence sur terre, à l'existence des Béné Israël ! ». En effet, Milka (Sœur de Sarah) était au départ stérile (comme Sarah), jusqu'à ce que Avraham pria pour elle, et elle finit par enfanter de Na'hor plusieurs garçons, dont l'un fut nommé Kémouel (Vayéra 22-21). Or, selon un avis de nos Sages, ce Kémouel n'est autre que Bil'am ! Bil'am porta le nom de Kémouel car « il se leva sur la nation » ("kam al oumato", en forme contractée : « kémou ») "de D..." ("chel hael" : "El"). (Yalkout Chimoni, Remez 766)

5) L'ânesse s'est contentée de dire avec beaucoup d'ironie et de satire : « Mé assiti lékha? », autrement dit : « Que t'ai-je fait de si grave ? ». Or, n'est-ce pas très ironique de parler ainsi, alors que l'ânesse a :

- 1- Pressé fortement le pied de Bil'am sur une clôture de pierre, si bien que
- 2- Son pied fut brisé et que
- 3- Il devint boiteux ("Dorech Tov" du Rav Ben Tsioun Moutsafi)

## La Paracha en Résumé

- La Paracha nous délivre les lois de la vache rousse. L'eau de source mélangée aux cendres de la vache (en y ajoutant quelques autres éléments) permettait la purification de l'homme.
- Myriam mourut, son puits cessa de donner de l'eau. Le peuple se plaignit une nouvelle fois.
- Hachem demanda à Moché de prendre un bâton et de parler au rocher ; Moché le frappa deux fois, l'eau en coula à flots. Hachem réprimanda Moché.
- Les Béné Israël envoyèrent des hommes rencontrer les dirigeants d'Edom afin qu'ils les laissent traverser leur territoire pour rejoindre Israël. Ils refusèrent.
- Aharon mourut à son tour à hor hahar. Tout le peuple le pleura durant 30 jours.
- Le Kénaani leur déclara la guerre, que les Béné Israël vainquirent.
- Sur la route, ils se plaignirent une nouvelle fois de l'eau, Hachem envoya alors des serpents qui tuaient les

plaignants. Moché fit un serpent en cuivre et celui qui le regardait, guérissait.

- Les Béné Israël se déplacèrent encore à plusieurs reprises et remportèrent toutes leurs guerres, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la plaine de Moav.
- Balak, roi de Moav, invita Bilam à se joindre à lui en échange d'argent et de grand respect, pour maudire les Béné Israël, afin qu'il puisse les combattre.
- Après refus, il se décide finalement à y aller en prévenant Balak que sa bouche était sous le contrôle absolu de Hachem.
- Balak vit des juifs et demanda alors à Bilam de les maudire.
- Bilam bénit finalement les Béné Israël, provoquant l'énervement de Balak. Cette situation se reproduit à trois reprises.
- Episode malheureux pour certains Béné Israël qui firent Avoda Zara et tombèrent dans le znout. Zimri Ben Salou sera même tué par Pin'has, pour qui Hachem fit plusieurs miracles, afin de prouver son innocence dans ce meurtre.

# A La Rencontre De Nos Sages

## Rabbi Méïr Schapira : le père du Daf Hayomi

Rabbi Méïr Schapira est né en 1887 dans la ville de Schatz en Roumanie. Son père, Rabbi Ya'akov Chimchon, descendait de Rabbi Nathan Schapira, l'auteur de Mégalè Amoukot, de Cracovie.

Dès son enfance, il se fit remarquer par son assiduité et ses dons exceptionnels. Il étudia la Torah avec son grand-père maternel, le Min'hat Chaï. À l'âge de 9 ans, il connaissait déjà par cœur le Yoré Déa avec ses commentateurs. Le nom du génie de Schatz était connu de tout l'entourage. Tout jeune encore, il devint Rav de la communauté de Glina. Il y resta 10 ans, et devint ensuite Rav de Sanok. De là, on l'invita à venir dans la grande et ancienne ville de Pioterkov, et enfin il devint Rav de la ville de Lublin.

Partout il fonda des institutions d'éducation et des yéshivot, car il se préoccupait beaucoup de tout ce qui concerne la jeunesse. Rabbi Méïr s'occupait aussi des affaires communautaires. Il était un merveilleux orateur, et partout où il parlait, il sanctifiait le Nom du Ciel en public. Il fut également choisi comme député du judaïsme orthodoxe au parlement polonais. À Pioterkov parut un livre de ses responsa en Halakha, « Or HaMéïr », qui fit une grande impression dans le monde des rabbanim et des yéshivot. De tous ses accomplissements pendant sa courte vie, il est connu essentiellement par ses deux grands projets, le daf hayomi qui fut accepté par toute la Diaspora, et la magnifique yéchiva « Yéchivat 'Hakhmei Lublin ».

Le père du daf hayomi : En 1923, sur la scène de la première Grande Assemblée de l'Agoudat Israël monta Rabbi Méïr et proposa l'idée d'« une page par jour du Talmud » : à partir de Roch Hachana 5684 (1923), tous les Juifs du monde entier étudieraient une page de Guemara chaque jour en suivant l'ordre des traités – à partir du traité Berakhot et jusqu'au traité Nidda. Rabbi Méïr Schapira, décrivait à ce public considérable qui englobait tous les grands de la Torah du monde entier, le but de l'étude de la page. Il s'exprima en ces termes : « Comme c'est merveilleux ! Un juif voyage en bateau en emportant sous le bras un traité Berakhot ; il voyage pendant quinze jours d'Erets Israël en Amérique, et tous les jours il ouvre la Guemara et étudie le « daf ». Quand il arrive en Amérique, il rentre dans un Beth Hamidrach à New York, et trouve des Juifs qui étudient la même page qu'il a étudiée aujourd'hui, ce qui lui permet de se joindre à leur groupe avec joie. Il discute avec eux et ils lui répondent, et le Nom du Ciel se trouve glorifié et sanctifié... Plus encore : jusqu'à présent, il restait beaucoup de traités qu'on n'étudiait pas, et qui étaient comme des « orphelins », dont seules des personnes exceptionnelles se préoccupaient ; et maintenant, le « daf » va rectifier la situation. » Tout le public considérable qui écoutait ce discours accepta la proposition avec un grand enthousiasme. Rabbi Méïr fut applaudi. Le judaïsme orthodoxe du monde entier accepta de démarrer le daf hayomi à Roch Hachana 5684 (1923). Quand il rendit visite au 'Hafets 'Haïm chez lui à Radin, celui-ci le couronna du titre d'« inventeur du daf hayomi ». L'idée du daf hayomi reposait sur un enseignement des Sages : « Rabban Gamliel a dit : un jour, je voyageais dans un bateau ; j'ai vu un

autre bateau qui avait fait naufrage, et je me faisais du souci pour un talmid 'hakhm qui s'y trouvait, à savoir Rabbi Akiva ; quand je suis arrivé à terre, il est venu discuter avec moi de sujets de Halakha. Je lui ai dit : Mon fils, qui t'a fait remonter ? Il m'a répondu : Je me suis accroché à une planche (daf) du bateau, et à chaque vague qui arrivait, j'enfonçais la tête » (Yébamot 121). L'interprétation métaphorique de Rabban Gamliel serait la suivante :

- « Mon fils, qui t'a fait remonter ? » signifie « Révèle-moi le secret de ta réussite (d'avoir réuni 24 000 disciples à une époque si difficile). »

- « Je me suis accroché à une planche (daf) du bateau » signifiant « Je me suis accroché à une page de Guemara, j'ai rassemblé des auditeurs et j'ai enseigné la Torah en public. La Torah est notre vie et elle nous sauve de tous les malheurs. »

Rabbi Méïr avait encore beaucoup d'idées, mais il attrapa encore jeune la diphtérie, et les médecins furent incapables de le guérir. Avant de rendre l'âme, en 1933, il demanda à ses élèves de boire à sa santé et de danser et chanter autour de son lit. Les élèves dansèrent, les larmes coulant de leurs yeux, et à cet instant, son âme sainte sortit, âgé tout juste de 47 ans. Les mains impures des nazis ont profané toutes les tombes juives à Lublin. Une seule stèle est restée intacte, celle de Rabbi Méïr Schapira, ce qui relève du miracle. À la fin de l'année 1958, son cercueil fut transporté en Terre sainte et enterré à Har HaMenou'hot à Jérusalem. En Erets Israël, Rabbi Ya'akov Halperin construisit en 1934 le quartier orthodoxe de Zikhron Méïr qui porte le nom du gaon de Lublin. À l'intérieur du quartier, on reconstruisit la Yéchivat 'Hakhmei Lublin.

David Lasry

## Or Letsion

### Éviter l'ombre de la faute

Akavia ben Mahalalel dit : « Considère trois choses et tu n'en viendras pas à la transgression : sache d'où tu proviens, où tu aboutiras et devant Qui tu es appelé à rendre des comptes. (Pirkei Avot 3,1). Le terme utilisé ici, "venir à la transgression" (leyad haaveira en hébreu), signifie ne pas

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

s'approcher du lieu de la transgression, ni même de son ombre, comme tenir une marmite par sa poignée (yadit en hébreu). Ainsi en est-il des transgressions : lorsque quelqu'un s'engage dans une transgression, le mauvais penchant le capture dans ses filets, et même si apparemment il ne fait rien de mal pour l'instant, peu à peu cela se prolonge jusqu'à ce qu'il commette une transgression.

Cependant, cela suppose de "regarder" attentivement ces trois choses, etc. Cette observation doit être profonde et réfléchie, comme lorsqu'on achète un costume par exemple, on examine le tissu, on connaît la couleur, c'est aussi une forme de regard, mais on ne peut pas regarder la couture elle-même, comment elle est faite, à condition de l'examiner attentivement.

(Or letsion H&M p.203-204)

Yonathan Haik

## Réponses Enigmes Kora'h N°345

### Enigme 1 :

Quel est le mot dans la Torah qui a la plus grande Guematria ?

Tistarère 1500



### Enigme 2 :

J'ai un arc, je n'ai pas de flèche et je suis en bois, qui suis-je ?

Un violon

**Rébus:** Nid / Atte / Saoûl / A / Âne / Hachis / Mat ailé

## Enigmes



### Enigme 1:

Qui étaient les frères de Moché et Aharon ?

### Enigme 2:

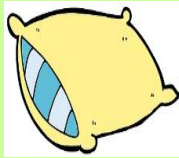
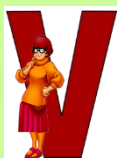
Sur un navire japonais, sur l'océan pacifique, le capitaine a laissé sa montre rolex avant de prendre sa douche. 10 minutes plus tard, quand il revient, la montre a disparu. Il interroge les 4 potentiels suspects:

1. Le cuisinier marocain était en train de choisir la viande dans la chambre froide.
2. Le responsable de l'entretien sri lankais était en train de corriger le drapeau en haut du navire qui avait été mis à l'envers.
3. L'ingénieur indien affirmait être dans la salle des générateurs en train de les vérifier.
4. Le balayeur français prétendait dormir après son quart de nuit.

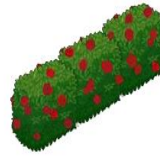
Qui est le voleur ?



## Rébus



à partir de la canne à sucre ou de la betterave



Dans des Berakhot que Bilam fait aux Béné Israël, il dit : " Ki lo na'hach béyaakov, vélo késsem béisraël kaèt yéamèr léyaakov oulIsraël ma paal èl". (Bamidbar 23,23)

A travers le mot Kaèt, Bilam déclare que Israël s'aperçoit à présent de l'ampleur de l'action d'Hachem à son égard.

Que s'est-il soudainement passé pour permettre à Israël de mieux apprécier les bontés d'Hachem ? Ne la connaissait-il pas déjà ?

Le Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole.

Un grand chef militaire entend un jour qu'un scientifique a mis au point une pommade miraculeuse.

En effet, celle-ci permet une fois enduite sur le corps de faire glisser toutes les flèches et protège ainsi de tous les projectiles. Conscient de l'intérêt d'une telle découverte, notre homme entreprend le voyage pour acquérir la fameuse pommade et n'hésite pas à déboursé une somme fort conséquente pour obtenir le produit de ses rêves. Une fois obtenu, il s'enduit de la pommade et prend la route du retour. En chemin, il est attaqué par des malfaçons qui tentent de le tuer. Evidemment, aucune flèche ne l'atteint et il ressort indemne. En voyant cela, les voleurs prennent peur et cherchent à s'enfuir mais l'homme les appelle et leur offre à boire. Voyant leur étonnement face à tant de générosité, il leur explique qu'il a dépensé beaucoup d'argent pour s'offrir une protection mais il

commençait à se demander si elle faisait effet. Il n'allait tout de même pas demander à quelqu'un de le viser volontairement pour tester l'efficacité de la pommade. Mais vu qu'ils lui avaient tiré dessus et qu'il était indemne, il avait maintenant la certitude d'être réellement protégé. Il leur en était donc reconnaissant. Ainsi, Lavan avait tenté de s'attaquer à Yaakov par la magie mais sans succès. Les Béné Israël savaient donc qu'ils étaient protégés des mauvais sorts mais ne l'ayant pas testé directement ils n'en étaient pas pleinement conscients. Maintenant que Bilam avait tenté la même chose mais sans y parvenir, le peuple pouvait (kaèt) à présent mesurer combien il était protégé de toute sorte d'attaque.

Jérémy Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Gabriel est un enfant de six ans qui donne beaucoup de Nahat à ses parents. Mais voilà qu'un vendredi soir, alors que sa mère était très occupée mais tout aussi fatiguée, il se trouva que la maison était encore en désordre lorsque Gabriel et son père revenaient de la synagogue et cela à l'encontre de ce que nous demande le Choul'han Aroukh. Effectivement, le salon était plein de jouets d'enfants, le sol était collant grâce au jus que le petit dernier avait si bien étalé au sol sans parler de la table qui était bien dressée...avec une belle scène médiévale de playmobil. C'est à ce moment-là que son père perdit son contrôle et se mit à crier sur sa pauvre épouse. Il lui déclara même qu'elle n'était qu'une fainéante qui n'avait aucune notion de l'honneur que méritait le Chabat. La maman fut fortement blessée et seul le petit Gabriel remarqua la larme au coin de son œil qu'elle tentait vainement de retenir. La table fut rapidement dressée et le papa ne tarda pas à commencer le Kidouch. Mais il remarqua au dernier moment que les 'Hallot n'étaient pas recouvertes, il demanda donc à Gabriel d'aller chercher la Mappa (napperon) pour les recouvrir. Le jeune garçon s'exécuta mais en la tendant à son père, il lui demanda innocemment pourquoi il fallait cacher les 'Hallot ? Le papa qui s'était calmé répondit gentiment à son fils qu'une des raisons rapportées par les dictionnaires était pour ne pas faire honte au pain. Puisque généralement on doit donner préséance à la Brakha du pain qui est Hamotsi avant celle de Haguéfène sur le vin, ici, puisqu'on fait le Kidouch sur le vin avant de faire Motsi, on recouvre le pain pour qu'il ne se sente pas dénigré. C'est alors que Gabriel déclara à son père « Mon cher papa, je comprends bien ce que tu veux dire, mais pourquoi on se soucie tellement de l'honneur des 'Hallot alors qu'il est beaucoup plus grave de faire honte à maman ? ». Le père écouta le reproche de son fils sans rien dire mais il était clair que des paroles étaient parties directement au plus profond de son cœur. Le papa comprit qu'au lieu de juger favorablement son épouse, il s'était comporté comme un voyou et devait s'excuser et se racheter. Gabriel se pose juste la question à savoir s'il a enfreint par sa parole le devoir du respect dû aux parents. Qu'en dites-vous ?

La Guemara Guittin (52a) nous raconte l'histoire d'un couple qui se disputait chaque veille de Chabat. Rabbi Meïr Baal Haness qui entendit cela vint leur rendre visite pendant trois semaines d'affilée afin de stopper les disputes par sa présence. Cela fonctionna à merveille au point où Rabbi Meïr entendit le Satan sortir en disant « Malheur à moi que Rabbi Meïr a renvoyé de cette maison ». Le Michna Beroura rapporte cela en ajoutant aux noms des Mekoualim combien on se doit de fuir les querelles le Chabat et à plus forte raison entre un homme et sa femme. Le 'Hida écrit combien la veille de Chabat est un moment pendant lequel le Yetser Ara dépense beaucoup d'énergie afin que les gens se disputent, il est donc de notre devoir de calmer son Yetser Ara et de ne pas s'énerver. Rav 'Haïm Falagi rajoute qu'il a vu et vérifié que dans chaque maison où le feu de la dispute se propageait, le courroux ne tardait pas à tomber la semaine-même. La Guemara Ketouvt (62b) nous raconte l'histoire d'un Rav qui tarda à rentrer chez lui une veille de Kippour car il était plongé dans son étude. Sa jeune femme qui le guettait et espérait qu'il arrive à chaque instant en fut fortement peinée et laissa couler une larme. Au moment où la larme tomba, le sol du Beth Hamidrach s'écroula et le mari mourut. Le Pricha nous apprend que bien que la femme ne voulût aucunement que son mari pâtisse de sa larme, il en subit les conséquences. Rav 'Haïm Chmoulevits explique que la dispute est comme un feu avec lequel on se brûle même si on ne le veut pas. Et même si le Choul'han Aroukh (Y"D 240, 11) écrit qu'un enfant qui voit son père enfreindre un commandement de la Torah, il ne devra pas le lui reprocher clairement, mais lui dira sous la forme interrogative « Papa, est-il écrit ainsi dans la Torah ? » afin qu'il ne soit pas gêné, cependant, Rav Zilberstein nous apprend que puisque dans ce cas il semblerait qu'un reproche dit gentiment n'aurait pas eu d'effet, il était permis au fils de le lui dire de cette manière pour lui éviter un châtement au vu de la gravité de sa faute.

En conclusion, puisqu'il s'agit là d'une gravissime Avéra dont les conséquences sont dangereuses, et que la seule façon d'éviter à son père cela est en lui faisant remarquer clairement, le Rav nous enseigne que Gabriel a bien agi.

(Tiré du livre Véaarev Na tome 4, page 185)

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

« et rassemblera un homme pur les cendres de la vache, il la déposera hors du camp dans un lieu pur. » (19/9)

**Rachi écrit** : On divisait les cendres de la Para Adouma (vache rousse) en trois parts :

1. Une part était déposée au Har Hazeitim (mont des oliviers), elle servait à purifier les Cohanim Guédolim lors de la préparation d'autres vaches rousses.
2. Une deuxième part était partagée entre toutes les équipes des Cohanim afin que chaque chef de garde la ramène dans sa ville pour ainsi donner la possibilité à celui qui a besoin de se purifier de pouvoir le faire.
3. La troisième part était déposée dans le Hel pour être conservée.

**On pourrait se demander** : Pourquoi Rachi avait-il besoin de ramener cette michna juste sur les "il la déposera hors du camp" ?

**Le Lévousch Haora explique Rachi ainsi** :

**Rachi avait une question** : Le but essentiel de la Para Adouma étant de purifier les gens impurs, il aurait été plus logique que les cendres soient déposées proche du Mikdach car ainsi ils pourraient se purifier et rentrer immédiatement au Beth Hamikdach. Alors pourquoi compliquer les choses en déposant les cendres de la Para Adouma en dehors du camp ?

**Rachi répond** : Les cendres de la Para Adouma étaient divisées en trois parties et la partie qui devait servir à purifier les impurs n'était effectivement pas mise en dehors du camp, c'était la partie destinée à purifier les Cohanim Guédolim lors de la préparation d'autres vaches rousses qui était déposée hors du camp, c'est-à-dire au Har Hazeitim.

**Mais le Lévousch Haora demande** : Il en ressort que la Torah parle des cendres déposées dans le Har Hazeitim "il la déposera hors du camp" mais où le passouk parle-t-il de la partie qui sert à purifier les gens impurs qui est le but essentiel et la majorité de l'utilisation des cendres ? Comment le passouk pourrait-il ne pas en parler ?

**Le Lévousch répond** : "dans un lieu pur" sont des mots en plus qui font référence à cette part de cendres servant à purifier les gens impurs.

**On pourrait se demander** : Mais finalement, pourquoi cette part de cendres destinée à purifier le klal Israël qui paraît être la part essentielle n'est-elle mentionnée que par allusion, car c'est la part de cendres déposée au Har Hazeitim qui est mentionnée explicitement ?! D'ailleurs, le Rambam (Para 3/4) explique différemment de Rachi et dit que c'est la part déposée au Har Hazeitim qui sera destinée à purifier le klal Israël. Mais selon Rachi pour qui la part déposée au Har Hazeitim sert à purifier les Cohanim préparant d'autres Para Adouma, pourquoi est-ce cela que la Torah a fait ressortir le plus ? Pourquoi c'est la part de cendres déposée au Har Hazeitim que la Torah met-elle en relief ?

**On pourrait proposer la réponse suivante** : La préparation de la Para Adouma se faisait au Har Hazeitim, il y avait d'ailleurs un pont reliant le Mikdach au Har Hazeitim prévu à cet effet, et le Cohen qui devait préparer la Para Adouma devait se préparer 7 jours avant pour qu'il soit parfaitement

tahor et on l'aspergeait de la cendre d'une autre Para Adouma et ceux qui devaient faire cette aspersion étaient des enfants nés à Yéroushalaïm dans un endroit spécial construit sur un rocher pour éviter tout problème d'impureté (Kever Hatehom) et après tout un processus (voir Para 3/2-3) ils faisaient l'aspersion au Cohen, tellement la tahara devait être totale. Et après toutes ces précautions et ces préparations concernant le Cohen qui devait préparer la Para Adouma, le jour-même, c'est incroyable mais on rendait tamé le Cohen ! Il allait au Mikvé et faisait toute la préparation de la Para Adouma en état de tevoul yom. Nos 'Hakhamim expliquent que ceci était pour annuler les paroles des Sdoukim qui disaient qu'un tevoul yom ne peut pas préparer la Para Adouma allant contre nos 'Hakhamim qui l'autorisaient, c'est pour cela qu'on faisait exprès de rendre tamé le Cohen afin qu'il prépare la Para Adouma en état de tevoul yom. Le message est fort, il est préférable de faire la concession de tevoul yom mais de gagner en 'Hizouk sur les enseignements de nos 'Hakhamim. Et ceci est juste au sujet de la Para Adouma comme pour dire : écouter la Torah et nos 'Hakhamim sans discuter, c'est la tahara.

Le Har Hazeitim est appelé souvent et en particulier au sujet de la Para Adouma le "Har Hamichkha" qui signifie la "montagne d'onction". En effet, c'est là qu'étaient oints tous les rois d'Israël que Hachem avait choisis comme dirigeants parce qu'ils savaient écouter à 100% sans discuter, à l'image de Moshé Rabennou, le dirigeant par excellence sur qui Hachem dit "Dans toute Ma maison, il est nééman (fidèle)".

Nos 'Hakhamim disent : Par le mérite qu'Avraham Avinou a dit « Je suis poussière et cendre », on a mérité la cendre de la Para Adouma (Sota 17/1). Ainsi, la Torah met en relief le Har Hazeitim, lieu de préparation de la Para Adouma qui nous enseigne un aspect important de la tahara, à savoir écouter la Torah et nos 'Hakhamim sans discuter, c'est là-bas que se trouvent les cendres de la Para Adouma, c'est là-bas que se trouve la tahara, c'est là-bas que se trouve la grandeur. Car quelque part, la touma commence comme le dit Rachi au début de la paracha lorsque le Satan et les oumot commencent à demander quelle est la raison, quelle est la logique... Lorsque les bnei Israël ont dit au Har Sinaï « Naassé vénichma », ils ont pulvérisé toutes les toumot, ils ont enlevé l'impureté (la zohama) que le serpent avait introduite et se sont hissés au niveau d'avant la faute d'Adam Harichon. C'est peu dire de la puissance colossale de tahara que de faire les mitsvot juste parce que Hachem nous l'a demandé, juste par amour pour Hachem. Ainsi, face à la touma du veau d'or, de la avoda zara de toutes les idées étrangères qui viennent semer le doute, jeter un flu, mettre une ambiguïté, la parade c'est la Para Adouma qui est justement incompréhensible humainement et que nous faisons juste parce que Hachem nous l'a demandé, car finalement, la simplicité de savoir faire les mitsvot pour la seule et unique raison que Hachem nous l'a demandé, juste par amour pour Hachem, est une grande source de tahara.

« Tout ce que vous faites, faites-le seulement par amour » (Rambam, Techouva 10)

Mordekhai Zerbib